

Montréal, le 6 février 2020

Lettre d'appui à la candidature de M. Robert Dion au poste de Doyen de la Faculté des arts

Aux membres de la Faculté des arts,

Je pourrais reprendre les excellentes présentations que l'on trouve dans les lettres rédigées par mes collègues d'autres départements qui précisent les nombreuses qualités du candidat Robert Dion. On me permettra d'y souscrire sans les répéter pour me concentrer plutôt sur quelques réflexions autour de la Faculté des arts.

Professeure depuis plusieurs décennies en histoire de l'art, ayant occupé diverses fonctions administratives, j'ai été à même de vivre le difficile équilibre qui existe entre les programmes, les ressources et les enjeux de la recherche et de la création au sein de la Faculté. Certes, le beau et nouveau modèle qui a présidé à la fondation de l'UQAM et qui voulait intégrer les profils académiques plus traditionnels (dont, par exemple, les études littéraires ou l'histoire de l'art) aux « Grandes écoles » qui jusque-là existaient en dehors de l'université (les Écoles des beaux-arts, d'arts appliqués, de théâtre, les conservatoires, etc.) pour réunir tout le monde dans de grandes « familles » disciplinaires se partageant équitablement les ressources était intéressant.

Toutefois, entre l'idéal et la réalité, dans ce contexte de perpétuel sous-financement qui est propre à l'UQAM, chaque programme, chaque département, a vécu son lot de frustrations et de difficultés. J'ajouterais que, de mon point de vue, la centralisation des ressources lors de la facultarisation, de même que l'attribution du statut de cadre aux doyens et doyennes n'ont guère amélioré la situation.

À sa connaissance de l'institution, à ses qualités de chercheur, Robert Dion joint un solide pragmatisme qui m'apparaît essentiel pour gérer le délicat équilibre de notre faculté. Son sens de l'organisation, ses nombreuses expériences de gestion et de direction, notamment au sein du CRILCQ, un regroupement interdisciplinaire et interuniversitaire où il a dû accompagner une réorganisation financière et intellectuelle importante à la suite à la fermeture du pôle de l'Université Laval, contribueraient à faire de lui un excellent doyen. À un sain réalisme dans la gestion, Robert Dion joint une sensibilité aux particularités des différentes disciplines et des pratiques culturelles et artistiques telles qu'elles se vivent dans notre université et dans les autres institutions universitaires montréalaises.

J'ajouterais enfin qu'il me semble qu'un doyen doit, pour bien défendre l'ensemble de la communauté facultaire, maintenir une certaine autonomie, une nécessaire indépendance d'esprit à l'égard de la haute direction dont il ne doit pas être le relais. On comprendra donc que je suis sensible au fait que Robert Dion, engagé depuis longtemps dans la profession d'enseignant et de chercheur, est en fin de carrière et n'aspire pas à un poste au sein de la haute direction. Ma position sur ce sujet est similaire à celle que ma collègue Marie Beaulieu du département de danse défend dans la conclusion de sa lettre d'appui à Robert Dion.

L'ensemble de son parcours, ses qualités intellectuelles et humaines, son expérience dans le domaine de la gestion d'équipe, sa connaissance de l'institution me

permettent de croire que Robert Dion fera doyen compétent, constant, dévoué aux intérêts de la Faculté des arts et des membres de sa communauté, de ses programmes, des enjeux de sa recherche / création. C'est donc avec plaisir que je lui apporte aujourd'hui mon soutien.

Esther Trépanier, Ph.D.
Professeure au département d'histoire de l'art,
Faculté des arts